

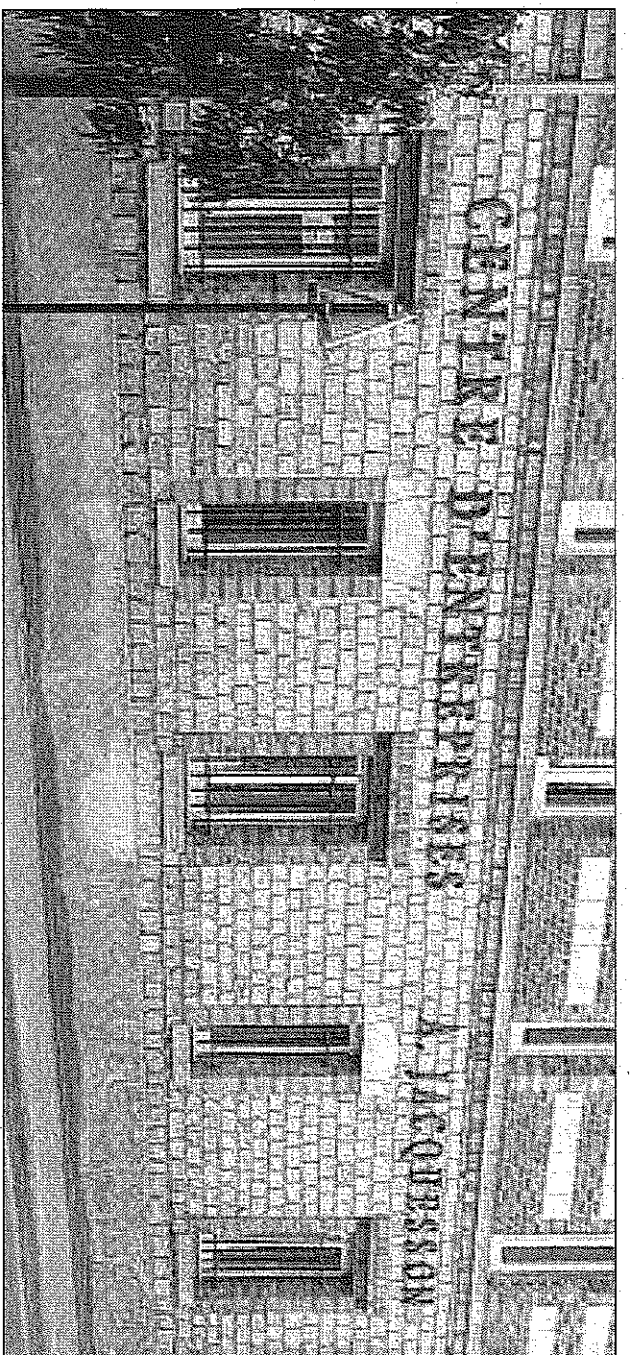
Candidature des paysages du champagne au patrimoine mondial de l'Unesco

Châlons veut soigner son patrimoine

Pour valoriser Châlons dans le dossier pour l'Unesco, la Ville voudrait mettre en valeur l'avenue de Paris, site historique du champagne châlonnais.

Le projet : convaincre l'Unesco d'inscrire les paysages du champagne, comptant environ 200 communes, dans son patrimoine mondial.

Pour améliorer le dossier (pour l'instant irrecevable) présenté au comité décisionnaire basé à Paris (voir encadré), Châlons-en-Champagne compte et tente de valoriser, les atouts de la ville. « *Châlons était déjà avancée, avec des dispositions qui protègent son patrimoine, notamment les éléments industriels liés à la création et l'immovaton viticole* », explique le premier adjoint au maire, et président de l'agence urbaine,



La maison de champagne Joseph Perrier, l'ancienne marque Jacquesson... La Ville voudrait mettre en valeur son histoire viticole.

René Doucet. La ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), adoptée en juin 2009, fixe des règles architecturales précises dans le centre-ville historique et une partie de la rive-gauche. Ce qui protège le bâtiment en crête de la maison Joseph Perrier, sur l'avenue de Paris.

Voilà pour la partie visible, reste à protéger les caves tout le long de la rue.

Le plan local d'urbanisme a classé en 2007 « Espace naturel » l'avenue de Paris, en contrebas des coteaux sous lesquels ont été creusées des caves, protégeant ainsi l'hydrométrie des caves tout en limitant les risques d'effondrement.

Le parcours du combattant

C'est une bataille qui est loin d'être gagnée. L'association des paysages du champagne, dirigée par Pierre Cheval, viticulteur de Ay, s'est mise en tête, avec le soutien du monde viticole et des communes concernées (dont Châlons), de faire admettre les paysages du champagne au patrimoine mondial de l'Unesco. Avant que l'organisation internationale ne se prononce, il faut d'abord convaincre le Comité des biens français du patrimoine mondial de l'Unesco du bien-fondé de la demande. Et, explique René Doucet, « *il est rare qu'un dossier présenté soit retenu après sa première présentation* ».

En l'occurrence, après la première audition, le comité a salué la qualité du dossier, mais l'a déclaré non recevable tel quel, déléguant un groupe d'experts pour perfectionner le projet.

Quelques évolutions ont été suggérées (lire « imposées ») : sur les six sites centraux de l'aire référencée, trois doivent être supprimés pour éviter toute dispersion.

Châlons est désormais exclue de cette liste privilégiée. La ville reste bien évidemment dans la zone de référence, et en cas de résultat positif, serait toujours indiquée sur les panneaux comme appartenant au patrimoine de l'Unesco.

On n'en est pour l'instant pas là : le dossier devra être représenté au comité, en novembre 2010 peut-être, l'année suivante si l'association ne se sent pas prête.

Si l'est agréé, il sera alors transmis à l'Unesco. On peut alors encore s'attendre à plusieurs années d'expectative avant que celle-ci n'atteigne une décision.

« *Il nous reste d'autres projets à long terme autour de cette rue* », explique René Doucet.

Un musée au dome

Il y a non seulement la maison Joseph Perrier, mais également les anciennes caves « de la grande maison châlonnaise de champagne Jacquesson ».

Il faut notamment convaincre Laurent Perrier, propriétaire d'une partie des caves et des terrains industriels en friche, de travailler en accord avec la mairie.

René Doucet est particulièrement intéressé par le dome du XIX^e siècle, aujourd'hui en ruine et non accessible par la route. La Ville souhaite récupérer une petite partie du terrain pour, à terme, organiser au dome une exposition permanente sur l'histoire industrielle de la rive

gauche, un point important du dossier défendu devant l'Unesco. Adolphe Jacquesson aurait une part primordiale dans cette mise en valeur : cet innovateur a inventé la capsule et le muselet qui ferment les bouteilles de champagne. Il est aussi à l'origine, explique René Doucet, d'une nouvelle

méthode de plantation des vignes, en ligne : une pratique généralisée au XIX^e siècle pour améliorer le rendement. L'homme a également inventé une machine à laver les bouteilles. « *C'était une maison importante jusqu'au Second Empire, même si elle a ensuite quitté Châlons* », estime l'élu.

Malterie

Sil Laurent Perrier n'a pas mis son veto, elle est, explique le président de l'agence urbaine « *en réflexion pour savoir que faire des friches, puisqu'elle utilise déjà les caves* ». La Ville est déjà parvenue à un arrangement avec la SCI de l'Étoile, qui possède l'espace entre les propriétés de Joseph et de Laurent Perrier, pour construire à terme une route jusqu'au dome.

L'ancienne brasserie La Comète, et son ancienne malterie à l'armature métallique rachetée lors de l'exposition universelle de 1889 a également attiré l'attention de la mairie. « *Toutes ces idées flottent dans la présentation du projet, même s'il faudra des années pour pouvoir vraiment mettre en valeur notre patrimoine* ».

Caroline BOZEC